I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1899.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1899 s'élève à . . . . . fr. 424,428,778 40
Le Budget pour l'exercice 1898 monte à 422,030,348 40

DIFFÉRENCE EN PLUS. . . fr. 2,398,430 »

Cette différence s'explique par les considérations ci-après :

CHAPITRE PREMIER.

IMPÔTS.

ART. 1er DU TABLEAU. — *Contribution foncière.*

La contribution foncière, qui a pour base le *revenu net imposable* ou *revenu cadastral* des propriétés bâties et non bâties, arrêté au 31 décembre de l'année antérieure à celle de l'imposition, est fixée à 7 °/₀ de ce revenu.

Le tableau ci-après indique, pour les cinq dernières années, le montant du revenu cadastral et le produit de l'impôt, ainsi que leur accroissement annuel.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX °/₀ de l'impôt.	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1894	354,303,086	7	24,801,141	2,109,995	147,701
1895	356,558,072	7	24,958,989	2,254,986	157,848
1896	358,974,256	7	25,128,121	2,416,184	169,132
1897	361,342,180	7	25,294,059	2,367,924	165,918
1898	363,638,344	7	25,454,684	2,296,164	160,645

D'après les faits constatés, l'augmentation annuelle du revenu cadastral du Royaume s'est élevée en moyenne à 2,289,000 francs pendant la dernière période quinquennale. Si l'on ajoute cette moyenne au revenu cadastral afférent à la contribution foncière de 1898, soit 363,638,000 francs, on obtient un total de revenu de 365,927,000 francs (363,638,000 + 2,289,000) pour 1899.

D'après cette base, le produit de la contribution pour l'exercice 1899 peut être évalué à 25,615,000 francs (7 °/₀ sur 365,927,000), soit une plus-value de 159,000 francs comparativement à l'évaluation votée pour 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 2 DU TABLEAU. — *Contribution personnelle.*

Le tableau ci-après indique le produit de la contribution personnelle pour chacune des années 1893 à 1897.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1893	18,944,445	145,369	»
1894	19,177,636	233,191	»
1895	19,314,551	136,915	»
1896	19,654,642	340,091	»
1897	20,008,000 (chiffre approximatif).	353,358	»

Pour 1896 et 1897, la moyenne de l'augmentation annuelle s'est accrue sensiblement : elle est de 350,000 francs environ contre 170,000 francs pour les trois années précédentes.

On prévoit le même accroissement pour 1898. Les recettes de ce dernier exercice peuvent donc être arrêtées à 20,008,000 + 350,000 = 20,358,000 francs, soit une différence en plus de 273,000 francs sur le chiffre inscrit au Budget (20,085,000 francs).

L'estimation de 1899 pouvant être basée sur les prévisions de l'année courante, on propose de fixer le rendement de l'impôt à 20,708,000 francs (20,358,000 + 350,000), soit une augmentation de 623,000 francs sur l'évaluation portée au Budget de 1898.

ART. 3 DU TABLEAU. — *Droit de patente.*

Le produit de l'impôt des patentes pour la période de 1892 à 1897 est relevé dans le tableau ci-dessous :

ANNÉES.	PRODUIT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1892	6,800,733	6,561	»
1893	6,942,605	141,872	»
1894	7,119,505	176,900	»
1895	7,182,831	63,326	»
1896	7,814,636	631,805	»
1897	7,882,000 (approximatif).	67,364	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Selon toute probabilité, la prospérité industrielle et commerciale constatée en 1896 et 1897 se maintiendra en 1898. Le produit de ce dernier exercice, évalué à 7,400,000 francs, atteindra le chiffre de 7,800,000 francs, somme qui peut être admise pour l'exercice 1899. L'augmentation est ainsi de 400,000 francs.

ART. 5 DU TABLEAU. — *Douanes.*

Le produit total des droits d'entrée peut être évalué, comme pour l'année 1898, à . . . . . fr. 46,000,000 »

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Part du fonds communal.	fr.	3,469,250 »
Part du fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.		3,784,321 »
Part de l'État.		38,746,429 »
TOTAL ÉGAL. . .	fr.	46,000,000 »

On remarquera que, dans cette répartition, la part du fonds spécial se trouve réduite de 115,000 francs comparativement à 1898, et que la part de l'État est augmentée de la même somme; le chiffre de 115,000 francs correspond à l'accroissement prévu du produit du droit de licence qui alimente le fonds spécial.

Les parts du fonds communal et du fonds spécial sont formées des recettes suivantes :

FONDS COMMUNAL.

Produit intégral des droits d'entrée sur le café . . .	fr.	2,400,000	»
25,463 % des droits d'entrée sur les eaux-de-vie (2,000,000 fr.)		509,250	»
35 % — les bières (500,000 fr.)		175,000	»
35 % — les vinaigres et acides acétiques (250,000 fr.)		87,500	»
35 % — les sucres (300,000 fr.)		105,000	»
35 % — les betteraves (150,000 fr.) . .		52,500	»
35 % — les sirops et mélasses (400,000 fr.)		140,000	»
TOTAL. . . .	fr.	3,469,250	»

FONDS SPÉCIAL.

Produit des droits d'entrée sur les bestiaux et les viandes fraîches	fr.	2,000,000	»
Prélèvement sur le produit des droits d'entrée afférents aux marchandises autres que les bestiaux et les viandes fraîches		1,784,321	»
soit ensemble, pour la part du fonds spécial dans le produit des droits d'entrée	fr.	3,784,321	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Report . . . fr.	3,784,321	»
auxquels il faut ajouter le produit du droit de licence évalué à	2,515,000	»
Total. . . . fr.	6,299,321	»

chiffre établi par application de l'article 15, 2e alinéa, de la loi du 30 décembre 1896 contenant le Budget des Voies et Moyens

Art. 6 du tableau. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, en ce qui concerne les divers produits soumis à l'accise, le montant des recettes au 31 décembre 1897, les évaluations votées pour 1898 et celles qui sont proposées au projet de Budget de l'exercice 1899. On a fait figurer dans les colonnes 5 et 6 les quotes-parts de l'État et du fonds communal pour ce dernier exercice.

Nature des produits 1	Montant des recettes au 31 décembre 1897. 2	Évaluations votées pour 1898. 3	Évaluations proposées pour 1899. 4	Quote-part de l'État 5	Quote-part du fonds communal. 6
Vins étrangers . . fr.	6,067,628	5,500,000	5,500,000	3,575,000	1,925,000
Vins de fruits secs . .	12,367	6,000	6,000	6,000	»
Eaux-de-vie indigènes.	60,570,851	52,000,000	52,000,000	38,759,250	13,240,750
Bières	17,889.044	16,500,000	17,000,000	11,050,000	5,950,000
Vinaigres de bières .	21,041	20,000	20,000	13,000	7,000
Vinaigres autres que de bières	34,861	15,000	15,000	9,750	5,250
Acide acétique . . .	96,409	50,000	50,000	32,500	17,500
Sucres.	(1) 5,455,945	(2) 4,150,000	(3) 4,150,000	2,697,500	1,452,500
Glucoses	791,365	560,000	600,000	600,000	»
Margarine.	407,855	400,000	400,000	400,000	»
Tabacs étrangers .	649,478	1,265,000	1,265,000	1,265,000	»
Tabacs indigènes .	47,746	300,000	300,000	300,000	»
Totaux. . . . fr.	92,044,590	80,766,000	81,506,000	58,708,000	22,598,000

(1) Si l'on ajoute à ce chiffre les recettes de douane sur les sucres étrangers et sur les sirops et mélasses, on obtient un montant de recettes de 6,080 577 francs. L'excédent sur le minimum de 6 millions fixé par l'article 5 de la loi du 9 août 1897, soit 80,577 francs, devra être reporté en recette dans la comptabilité de l'exercice 1898 (art. 8, § 2 de la loi du 11 septembre 1895).

(2) En ajoutant à ce chiffre les recettes de douane sur les sucres étrangers, sur les betteraves et sur les sirops et mélasses, ainsi que la somme de 80,577 francs dont il est fait mention au renvoi (1), on obtient le minimum de 5,000,000 de francs prévu par l'article 5 de la loi du 9 août 1897.

(3) Pour l'année 1899, le minimum légal est de 6,000,000 de francs (art. 5, 1er alinéa, de la loi du 9 août 1897); toutefois, en présence des modifications législatives projetées, on croit prudent de ne pas augmenter l'évaluation.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation de recette sur deux des produits soumis à l'accise — les bières et les glucoses — se justifie par les considérations suivantes :

Bières indigènes. — La moyenne quinquennale des recettes n'est que de 16,665,000 francs; mais la moyenne des trois dernières années s'élève à 17,200,000 francs, et la recette de 1897 a atteint 17,889,000 francs. Dans ces conditions, on estime qu'il y a lieu de porter les évaluations pour 1899 à 17 millions de francs.

Glucoses. — La moyenne des recettes des cinq dernières années étant de 658,000 francs, on peut fixer à 600,000 francs les évaluations de 1899; celles de 1898 étaient de 560,000 francs.

Eaux-de-vie. — La situation n'a pas changé depuis la présentation et le vote du Budget amendé de 1898. Aussi propose-t-on de maintenir à 52,000,000 de francs le chiffre des estimations de 1899; pour justifier cette proposition, on ne peut que renvoyer à la note préliminaire (pages 15 et 16 du doc. parl. n° 10) du projet de Budget de 1898 amendé.

ART. 7 DU TABLEAU (litt. *b*). — *Recettes diverses.*

D'après la moyenne des recettes diverses pendant la dernière période quinquennale, il est permis d'évaluer à 600,000 francs le produit du littéra *b* de ces recettes pour l'année 1899, soit 50,000 francs de plus qu'en 1898.

Quant au produit du droit de licence, évalué à 2,400,000 francs pour l'année 1898, on estime qu'il ne sera pas supérieur à 2,515,000 francs en 1899. On sait que la recette entière est versée au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

ART. 8 DU TABLEAU. — *Enregistrement.*

La marche ascendante du rendement des droits d'enregistrement permet, nonobstant la diminution à résulter de l'application de la loi du 21 mai 1897 sur les petites propriétés rurales, de fixer l'évaluation pour l'exercice 1899 au chiffre du produit moyen de la dernière période quinquennale, soit 20,000,000 de francs.

L'augmentation, comparativement à 1898, est de 400,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Art. 10 du tableau. — *Hypothèques.*

La moyenne du produit de cet impôt pour les cinq dernières années s'élève, en chiffre rond, à . . . . . fr. 3,350,000 »
On propose ce chiffre comme évaluation pour 1899.
La somme inscrite au Budget de 1898 s'élève à . . . . . 3,300,000 »

Augmentation. . . . fr. 50,000 »

Art. 11 du tableau. — *Successions, etc.* — Litt. *b. Droit de mutation en ligne directe.*

Les droits de mutation en ligne directe sont en décroissance constante.

Le produit des trois dernières années est sensiblement inférieur à la moyenne de la dernière période quinquennale.

Cela étant, les prévisions les plus larges ne doivent pas, semble-t-il, dépasser la moyenne des trois dernières années, soit 2,340,000 francs. Ce chiffre accuse une diminution de 160,000 francs sur l'évaluation du littéra *b* de l'article 11 du Budget de 1898.

Litt. *c.* — *Droits dus par les époux survivants.*

Le produit des droits dus par les époux survivants s'est maintenu très approximativement à 320,000 francs pour chacune des années 1893, 1895, 1896 et 1897, comprises dans la dernière période quinquennale.

L'année 1894 seule marque un écart qui porte la moyenne à 330,000 francs.

C'est le premier de ces chiffres qui doit être pris pour base de l'évaluation de l'exercice 1899, soit 320,000 francs. Cette somme est en diminution de 20,000 francs sur celle inscrite au littéra c de l'article 11 du Budget de 1898.

Art. 12 du tableau. — *Timbre.*

L'accroissement constaté chaque année dans le rendement de cet impôt justifie l'inscription, au Budget de 1899, d'une somme de 6,800,000 francs, supérieure de 100,000 francs à celle figurant au Budget de 1898.

Art. 14 du tableau. — *Amendes en matière d'impôts.*

La moyenne de la dernière période quinquennale paraît élevée, à cause du produit quelque peu anormal de l'année 1894. Elle descendrait à 548,000 francs si l'on n'opérait que sur les quatre autres années, dont les recettes, d'ailleurs, sont à peu près égales entre elles.

On propose, comme évaluation de 1899, 350,000 francs. C'est 25,000 francs de moins que la somme inscrite au Budget de 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

PÉAGES.

ART. 18 DU TABLEAU. — *Avant-port d'Ostende et bassin à flot de Nieuport. Droits de quais et de bassins.*

Ces droits ne sont perçus au profit du Trésor que depuis le 1er janvier 1896. De 27,931 francs qu'était la recette en 1896, celle-ci s'est élevée à 41,211 francs pour 1897; ces chiffres permettent d'escompter en 1899 un produit de . . . . . fr. 35,000 »
en rapport avec la moyenne.
Prévisions de 1898 . . . . . 25,000 »

AUGMENTATION. . . . fr. 10,000 »

ART. 19 DU TABLEAU. — *Chemin de fer.*

La somme portée comme évaluation au Budget de l'exercice 1898 s'élève à 179,500,000 francs, laquelle se décompose comme il suit :

Ancien réseau		fr. 160.000 000	»
Lignes reprises.	Grand-Central belge	14,600.000	»
	Liégeois-Limbourgeois	2,700,000	»
	Anvers-Gand	1,500,000	»
	Gand-Eecloo	700,000	»
TOTAL ÉGAL. . . .		fr. 179,500,000	»

Les éléments d'appréciation d'une certitude suffisante faisant défaut en ce moment, on ne peut que maintenir pour 1899 le montant prévu pour 1898.

ART. 21 DU TABLEAU. — *Postes.*

D'après les résultats connus, la recette totale de l'année 1897 atteindra environ 21,656,000 francs.

Celle prévue pour l'exercice 1898 s'élève à 22,000,000 de francs.

On peut évaluer provisoirement à la même somme la recette probable de l'exercice 1899.

La somme de 22,000,000 de francs comprend les recettes à provenir de la présentation à l'acceptation et de l'encaissement des effets de commerce, ainsi que de la taxe des abonnements aux journaux.

Ces recettes, évaluées respectivement à 880,000 francs et à 50,000 francs, n'entrent pas dans la formation du fonds communal et doivent, par consé-

quent, être déduites de la recette totale pour obtenir la somme nette à partager entre l'État et les communes, soit :

fr. 22,000,000 — 930,000 = ...	fr.	21,070,000 »
dont 41 % sont attribués au fonds communal		8,638,700 »
La part de l'État serait donc de	fr.	12,431,300 »
à laquelle il faut ajouter les sommes de 880,000 francs et de 50,000 francs ci-dessus.		930,000 »
Soit une recette nette au profit du Trésor de. . . .	fr.	13,361,300 »

Quoique l'évaluation de 1898 soit maintenue quant à la recette totale, la part de l'État augmente cependant de 13,530 francs. Cette augmentation résulte de la part plus importante attribuée aux taxes sur les effets de commerce et sur les abonnements aux journaux, dont le produit est entièrement acquis au Trésor.

CHAPITRE III.

CAPITAUX ET REVENUS.

ART. 26 DU TABLEAU. — *Dépendances du chemin de fer.*

On propose d'adopter pour 1899 une évaluation de 110,000 francs, qui correspond à la moyenne de la dernière période quinquennale et a été dépassée en 1893, 1894 et 1896; elle présente, comparativement à 1898, une diminution de 10,000 francs, justifiée en partie par le fait que le Département des Chemins de fer a renoncé à la location des herbages croissant le long des lignes à grande circulation.

ART. 27 DU TABLEAU. — *Établissements et services régis par l'État.*

Aux termes d'une convention avec la ville de Bruxelles, l'État a fait abandon de la redevance de 13,000 francs que la ville versait annuellement par suite du rachat du Jardin botanique. Le montant de l'évaluation de l'article 27 est réduit à due concurrence.

ART. 28 DU TABLEAU. — *Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires.*

Eu égard aux rendements de 1896 et 1897, qui se sont élevés respectivement à 755,622 francs et à 749,452 francs, et à la moyenne des cinq dernières années, qui est de 694,398 francs, on peut, sans crainte de mécompte, supputer le produit de 1899 à . . . . . fr. 700,000 »

Estimation de 1898 . . . . . 670,000 »

AUGMENTATION. . . . fr. 30,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Art. 29 du tableau. — *Revenus des domaines.*

Les revenus de 1894 et 1895 comprennent les intérêts de prêts faits à certains industriels à la suite des troubles de 1886.

En éliminant ces intérêts, le produit moyen des cinq dernières années, déduction faite de la plus forte et de la plus faible, est d'environ . . . . . fr. 733,000 »

somme que l'on propose d'inscrire comme évaluation au projet de Budget de 1899 et qui reste notablement en dessous des résultats réels de 1896 et 1897.

Évaluation de 1898 . . . . . fr. 686,500 »

Augmentation. . . . fr. 46,500 »

Art. 32 du tableau. — *Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.*

Par suite de la suppression des cautionnements des agents du Département des Chemins de fer autres que les comptables justiciables de la Cour des Comptes, il devra être vendu un capital nominal de 7,500,000 francs, en rente belge à 3 %, appartenant à la Caisse des dépôts.

Les intérêts de ce capital viendront en déduction du produit revenant à l'État, lequel s'est élevé, en 1897, à fr. 2,950,960 59.

Comme conséquence de cette diminution d'intérêts, l'évaluation à inscrire au projet de Budget de 1899 devra être ramenée à 2,725,000 francs, soit une réduction de 145,000 francs.

Art. 37 du tableau. — *Produit de la régie du* Moniteur *(arrêté royal du 21 juin 1868).*

Les actes insérés dans le *Recueil des actes de sociétés* deviennent de plus en plus nombreux et l'on peut prévoir de ce chef, pour 1899, une augmentation de recette de 10,000 francs comparativement à l'évaluation votée pour 1898.

Art. 40 du tableau. — *Produit du placement des fonds disponibles du Trésor.*

Le produit réalisé en 1897 s'est élevé à 1,036,710 francs, alors qu'il était évalué à 500,000 francs.

Il n'est pas possible de déterminer avec quelque exactitude l'importance des placements qui pourront être effectués en 1899. On estime toutefois que l'évaluation de la recette peut être portée à 700,000 francs, soit une augmentation de 200,000 francs sur l'évaluation de 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 41 DU TABLEAU. — *Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque nationale. (Loi du 20 mai 1872, art. 1er, n° 4.)*

Ce produit suit une marche constamment ascendante. De 660,605 francs que le Trésor a reçus pour 1893, la recette s'est élevée, pour 1897, à fr. 977,967 05.

On propose de porter l'évaluation à inscrire au projet de Budget de 1899 à 850,000 francs, chiffre légèrement supérieur à la recette moyenne des cinq dernières années.

L'évaluation adoptée pour 1898 est de 750,000 francs

ART. 43 (ancien). — *Intérêts à 3 °/₀ sur les avances faites à la Société nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement.*

Ces avances étant aujourd'hui remboursées, l'évaluation doit disparaître du Budget des Voies et Moyens.

ART. 43 DU TABLEAU. — *Intérêts et dividendes des actions de la Société nationale des chemins de fer vicinaux.*

Pour l'année 1897, la recette s'est élevée à fr. 562,208 43; pour 1898, elle est évaluée à 620,000 francs.

A raison de la mise en exploitation de lignes nouvelles et du développement constant du trafic, le produit des actions appartenant à l'État continuera à s'accroître.

On croit rester dans les limites d'une évaluation modérée en proposant de porter au projet de Budget de 1899 le chiffre de 690,000 francs. soit une augmentation de 70,000 francs sur l'évaluation de 1898.

CHAPITRE IV.

REMBOURSEMENTS.

ART. 44 DU TABLEAU. — *Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.*

Le produit des impôts directs perçus par l'Administration des Contributions est en augmentation constante, et aussi, par conséquent, le montant des centimes provinciaux et communaux auxquels ces impôts servent de base.

Il en résulte un accroissement des frais de perception, lesquels sont remboursés au Trésor.

D'après la moyenne des cinq dernières années, une somme de 550,000 francs peut être portée de ce chef au Budget de 1899, soit une augmentation de 30,000 francs comparativement à l'évaluation votée pour 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 56 DU TABLEAU. — *Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.)*

Les crédits ci-après sont demandés pour faire face au service des pensions des instituteurs communaux pendant l'année 1898 :

1° Par l'article 29 du Budget de la Dette publique. . .	fr. 2,644,000	»
2° — 7 — du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique	40,000	»
3° Par l'article 8, litt. *a*, du même Budget	61,000	»
ENSEMBLE. . . .	fr. 2,745,000	»

L'État recouvrera les trois cinquièmes de cette somme, soit 1,647,000 francs, formant la quote-part des provinces et des communes dans le payement des pensions.

C'est ce chiffre qu'il convient de porter au Budget de 1899; il est supérieur de 29,400 francs à l'évaluation votée pour 1898.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, existant au 31 décembre 1898, seront recouvrés, pendant l'année 1899, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

ART. 2.

Le Budget des recettes ordinaires de l'État pour l'exercice 1899 est évalué à la somme de quatre cent vingt-quatre millions quatre cent vingt-huit mille sept cent septante-huit francs quarante centimes (fr. 424,428,778 40).

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le 1er janvier 1899.

Donné à Laeken, le 26 février 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1899.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.		Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		CHAPITRE Ier.			
		IMPÔTS.			
		CONTRIBUTIONS DIRECTES.			
	1	Contribution foncière.	»	25,615,000 »	
	2	Contribution personnelle. — Principal (y compris 6,000,000 de francs pour la valeur locative)	16,950,000 »	20,708,000 »	54,723,000 »
		— 15 centimes additionnels ordinaires sur le principal.	2,542,500 »		
		— 20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative.	1,200,000 »		
		— Frais d'expertise	15,500 »		
	3	Droit de patente . . — Principal.	6,500,000 »	7,800,000 »	
		— 20 centimes additionnels	1,300,000 »		
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportionnelle). . . . — Principal	480,000 »	600,000 »	
		— 25 centimes additionnels	120,000 »		
		DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.			
	5	Douanes . . . Droits d'entrée.	»	(1) 58,746,429 »	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	6	Accises . . . *a.* Vins étrangers.	(2) 3,575,000 »	58,708,000 »	98,057,429 »
		b. Vins de fruits secs.	6,000 »		
		c. Eaux-de-vie indigènes	(3) 38,759,250 »		
		d. Bières.	(4) 11,050,000 »		
		e. Vinaigres de bières	(5) 13,000 »		
		f. » autres que de bières.	(6) 9,750 »		
		g. Acide acétique	(7) 32,500 »		
		h. Sucres de canne et de betterave	(8) 2,697,500 »		
		i. Glucoses et autres sucres non cristallisables.	600,000 »		
		j. Margarine	400,000 »		
		k. Tabacs — étrangers	1,265,000 »		
		— indigènes	300,000 »		
	7	Recettes diverses . . . *a.* Frais d'essai des matières d'or et d'argent.	3,000 »	603,000 »	
		b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, rétributions du chef du rajustage des poids et taxes de vérification des poids et mesures, remboursement des frais de travaux d'irrigation dans la Campine, etc.	(9) 600,000 »		

(1) Déduction faite, d'une part, de la recette intégrale sur les cafés, soit 2,400,000 francs; de 35 % du produit des droits d'entrée sur les bières, soit 175,000 francs; de 25.463 % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 509,250 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les sucres, soit 105,000 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les vinaigres et acides acétiques, soit 87,500 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les betteraves, soit 52,500 francs, et de 35 % du produit des mêmes droits sur les sirops et mélasses, soit 140,000 francs, ensemble une somme de 3,409,250 francs à attribuer au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860; déduction faite, d'autre part, du produit probable du droit d'entrée sur les bestiaux et sur les viandes fraîches, soit 2,000,000 de francs, et d'une somme de 1,784,321 francs à prélever sur le produit des mêmes droits sur les autres marchandises, soit en total 3,784,321 francs à attribuer au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

(2) Déduction faite de 35 % du produit probable, soit 1,925,000 francs, à attribuer au fonds communal.

(3) Id. 25.463 % id. 15,210,750 francs, id.

(4) Id. 35 % id. 3,950,000 francs, id.

(5) Id. id. id. 7,000 francs, id.

(6) Id. id. id. 5,250 francs, id.

(7) Id. id. id. 17,500 francs, id.

(8) Id. id. id. 1,482,500 francs, id.

(9) Id. du produit probable du droit de licence, soit 2,518,000 francs, à attribuer au fonds spécial.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (*suite*).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		ENREGISTREMENT, ETC.		
	8	Enregistrement	20,000,000 »	
	9	Greffe	1,000,000 »	
	10	Hypothèques	3,350,000 »	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	11	Successions, etc. — *a.* Successions et mutations par décès. fr. 16,700,000 » — *b.* Droit de mutation en ligne directe. 2,340,000 » — *c.* Droits dus par les époux survivants 320,000 »	19,360,000 »	51,423,000 »
	12	Timbre	6,800,000 »	
	13	Naturalisations	13,000 »	
	14	Amendes en matière d'impôts	350,000 »	
	15	id. de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts	550,000 »	
		TOTAL DU CHAPITRE I^er^		204,203,420 »
		CHAPITRE II.		
		PÉAGES.		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES	16	Rivières et canaux	1,260,000 »	1,595,000 »
	17	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut, à Anvers	300,000 »	
	18	Avant-port d'Ostende et bassin à flot de Nieuport. Droits de quais et de bassin	35,000 »	
CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.	19	Chemin de fer	179,500,000 »	201,291,300 »
	20	Télégraphes et téléphones	7,000,000 »	
	21	Postes — *a.* Taxes des correspondances en général fr. 12,050,100 » — *b* — sur les mandats et bons de poste 401,200 » — *c* — sur les abonnements 50,000 » — *d.* — sur les effets de commerce 880,000 »	(1)13,361,300 »	
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	1,350,000 »	
	23	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	80,000 »	

(1) Le produit brut des postes est evalue a 22,000,000 de francs, comprenant une recette de 50,000 francs du chef des abonnements aux journaux et une recette de 880,000 francs à provenir de l'encaissement et de l'acceptation des effets de commerce. Ces derniers produits appartiennent integralement à l'État. La part de 11 °/₀ dévolue au fonds communal s'établit donc sur 21,070,000 francs, et s'eleve ainsi a 8,658,700 francs

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (*suite*).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		CHAPITRE III.		
		CAPITAUX ET REVENUS.		
	24	Domaines (valeurs capitales).	500,000 »	
	25	Forêts.	700,000 »	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	26	Dépendances du chemin de fer	110,000 »	
	27	Établissements et services régis par l'État	30,000 »	
	28	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires . . .	700,000 »	
	29	Revenus des domaines	735,000 »	
CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.	30	Abonnements au *Moniteur*, etc., perçus par l'administration des postes . . .	115,000 »	
PRISONS.	31	Produits divers des prisons	352,500 »	
	32	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.	2,725,000 »	
	33	— des actes des commissariats maritimes	150,000 »	
	34	— des droits de chancellerie	10,800 »	13,129,900 »
	35	— des droits de pilotage	3,100,000 »	
	36	— des droits d'écluses	7,500 »	
	37	— de la régie du *Moniteur* (arrêté royal du 21 juin 1868).	150,000 »	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	38	— des établissements de bienfaisance de l'État	101,100 »	
	39	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	900,000 »	
	40	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	700,000 »	
	41	Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872, art. 1er, n° 4.).	850,000 »	
	42	Intérêts à 5 ½ % sur 50,000 actions de capital de la Cie du chemin de fer du Congo.	525,000 -	
	43	Intérêts et dividendes des actions de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux.	690,000 »	
		CHAPITRE IV.		
		REMBOURSEMENTS.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	44	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	550,000 »	
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	190,000 »	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	46	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficits des comptables	18,000 »	
	47	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	510,000 »	
PRISONS.	48	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	22,984 »	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (*suite*).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
	49	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	45,000 »	
	50	Recettes diverses et accidentelles.	500,000 »	
	51	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360 »	
	52	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	10,200 »	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	53	Recette du chef d'ordonnances prescrites.	30,000 »	4,209,140 40
	54	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie. . . .	175,000 »	
	55	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de justice de Bruxelles	51,445 »	
	56	Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.)	1,647,000 »	
	57	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour couvrir ses frais de premier établissement. . . .	10,510 40	
	58	Établissements de bienfaisance	467,650 »	
		TOTAL du projet de Budget des Voies et Moyens. . . . . fr.		424,428,778 40

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

pour l'exercice 1899.

ÉTAT

DES

PRODUITS ET REVENUS

RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1893, 1894, 1895, 1896 ET 1897

ET COMPARAISON

AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1898

DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1899.

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN 1893.	1894.	1895.
		RÉSUMÉ			
		I. — Impôts { Impôts directs	51,085,577	51,469,405	51,854,028
		Douanes, accises et recettes diverses	69,085,504	70,872,441	76,252,079
		Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc.	51,600,019	51,162,959	50,672,247
		Ensemble. . . . fr.	171,768,700	173,504,805	178,758,354
		II. — Péages	160,224,796	168,187,356	171,065,378
		III. — Capitaux et revenus	16,547,112	17,205,470	18,417,756
		IV. — Remboursements	5,744,158	5,704,212	5,587,425
		Totaux généraux . . . . . fr.	352,284,746	362,599,823	371,828,913
		DÉVELOP			
		I. — IMPÔTS.			
	1	Foncier	24,655,440	24,801,141	24,958,089
	2	Personnel (principal, 15 °/₀ additionnels et frais d'expertise)	18,944,445	19,177,636	19,314,551
	3	Patentes (principal et 20 °/₀ additionnels)	6,942,605	7,119,505	7,182,851
	4	Redevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 °/₀ add.)	542,887	371,125	397,657
		Totaux . . . . fr.	51,085,577	51,469,405	51,854,028
	5	Douanes : Droits d'entrée	25,843,940	26,692,515	30,294,695
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	6	Accises. . . Vins étrangers et vins de fruits secs	3,252,088	3,686,136	3,988,554
		Eaux-de-vie indigènes	24,270,472	24,315,374	25,340,490
		Bières	10,134,115	10,285,916	10,754,804
		Vinaigres et acide acétique	75,589	48,507	52,125
		Sucres de canne et de betterave	3,598,592	3,695,788	4,051,788
		Glucoses et autres sucres non cristallisables	553,919	579,647	616,149
		Margarine	»	»	29,087
		Tabacs { étrangers	»	»	»
		Tabacs { indigènes	865,546	1,023,364	591,406
		Totaux . . . . fr.	42,734,321	43,632,552	45,384,403
	7	Recettes diverses . . . . a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent	3,700	3,792	3,090
		b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre et du chef de rajustage de poids et mesures, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, remboursement des frais de travaux d'irrigation dans la Campine, etc.	503,343	543,602	549,891
		Totaux. . .	507,043	547,394	552,981
		Totaux des douanes, des accises et des recettes diverses. . .	69,085,504	70,872,441	76,252,079

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES 1896.	DANT LES ANNÉES 1897.	MOYENNE.	ÉVALUATIONS adoptées pour l'exercice 1898.	ÉVALUATIONS proposées pour l'exercice 1899.	DIFFERENCES En PLUS.	DIFFERENCES En MOINS.	*Observations.*
GÉNÉRAL.							
52,978,608	53,365,224	52,150,128	53,541,000	54,723,000	1,182,000	»	
89,632,246	107,192,068	85,350,841	97,527,429	98,057,429	530,000	»	
51,628,344	52,882,012	51,589,116	51,078,000	51,423,000	550,000	205,000	
194,239,198	213,439,304	187,090,085	202,146,429	204,203,429	2,262,000	205,000	
177,415,354	188,371,560	175,067,051	202,862,770	202,886,300	23,550	»	
12,793,751	14,205,482	18,195,470	12,871,400	13,129,900	456,500	198,000	
4,207,461	4,793,826	4,007,412	4,149,749	4,209,149	59,400	»	
388,655,744	420,810,172	382,359,998	422,050,348	424,428,778	2,801,450	403,000	
				AUGMENTATION . . . . fr.	2,398,450		
PEMENTS.							
25,128,121	25,294,039	24,967,146	25,456,000	25,615,000	159,000	»	
19,654,642	19,990,844	19,416,424	20,085,000	20,708,000	623,000	»	Y compris 20 centimes additionnels extraordinaires sur la valeur locative.
7,814,656	7,655,480	7,538,611	7,400,000	7,800,000	400,000	»	
381,209	446,861	427,947	600,000	600,000	»	»	
52,978,608	53,365,224	52,150,128	53,541,000	54,723,000	1,182,000	»	
58,709,069	57,793,510	51,884,746	58,651,429	58,746,429	115,000	»	
4,627,612	3,957,573	3,902,393	3,581,000	3,581,000	»	»	
29,156,166	47,624,700	30,158,640	58,759,250	58,759,250	»	»	
11,307,720	11,627,885	10,818,087	10,725,000	11,050,000	325,000	»	
78,592	99,001	70,283	55,250	55,250	»	»	
4,057,900	3,494,608	3,775,215	2,697,500	2,697,500	»	»	
775,445	791,565	658,905	560,000	600,000	40,000	»	
328,266	407,855	255,069	400,000	400,000	»	»	
»	649,478	649,478	1,265,000	1,265,000	»	»	
»	47,759	632,019	300,000	300,000	»	»	
50,309,501	68,699,622	50,900,089	58,345,000	58,708,000	365,000	»	
2,702	2,501	3,157	3,000	3,000	»	»	
520,974	696,435	562,849	550,000	600,000	50,000	»	
525,676	698,936	566,006	553,000	603,000	50,000	»	
89,632,246	107,192,068	85,350,841	97,527,429	98,057,429	550,000	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN 1893.	1894.	1895.
		I. — IMPÔTS (SUITE).			
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	8	Enregistrement. — Actes : Civils publics	16,855,624	17,029,284	17,320,651
		Actes : Sous seing privé	791,258	770,449	691,429
		Actes : Judiciaires	855,656	772,280	884,814
		Actes : D'huissiers	1,000,113	994,747	988,556
		Lettres de noblesse	2,610	870	580
		Permis de changer de nom de famille	2,320	580	1,595
		Droits en débet recouvrés	»	»	»
		TOTAUX fr.	19,485,561	19,568,210	19,887,405
	9	Greffe : Mise au rôle	250,235	225,988	218,157
		Greffe : Rédaction, dépositions de témoins et expéditions	781,521	772,947	770,205
		Greffe : Légalisations et recherches	15,308	10,827	15,653
		TOTAUX fr.	1,027,064	1,009,762	1,004,015
	10	Hypothèques : Droits d'inscription	241,880	252,671	235,095
		Hypothèques : Droits de transcription d'actes de mutation	3,001,499	3,013,925	3,097,879
		TOTAUX fr.	3,245,379	3,246,596	3,332,974
	11	Successions : Droits de succession	17,495,950	17,056,349	15,917,014
		Successions : Id. de mutation par décès	587,038	524,706	217,623
		Successions : Id. de mutation sur les successions en ligne directe	2,821,575	2,755,215	2,475,551
		Successions : Id. dus par les époux survivants	526,479	584,498	517,657
		TOTAUX fr.	21,050,820	20,498,968	18,926,545
	12	Timbre. — Débit. — Timbres fixes. — Formules pour actes de protêts : Huissiers	102,950	106,750	105,950
		Timbres fixes. — Formules pour actes de protêts : Postes	47,800	49,650	49,125
		Timbres fixes. — Passe-ports à l'intérieur	»	»	»
		Timbres fixes. — Passe-ports à l'étranger	4,928	5,052	8,672
		Timbres fixes. — Permis de port d'armes de chasse	477,960	467,550	460,180
		Timbres fixes. — Permis de chasse au février	455	595	585
		Timbres proportionnels pour effets de commerce	589,462	579,994	581,574
		Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger : payables en Belgique	225,666	227,521	259,766
		Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger : Id. à l'étranger	12,425	12,755	29,127
		Timbres adhésifs pour affiches	306,681	352,996	329,089
		Timbres de dimension	2,158,566	2,095,241	2,077,897
		Visa. — Timbres proportionnels	147,289	140,180	105,753
		Visa. — Timbres de dimension	56,162	55,855	40,529
		Extraordinaire. — Timbres fixes. Warrants	621	556	957
		Extraordinaire. — Timbres proportionnels : Effets de commerce	1,120,945	1,125,487	1,181,469
		Extraordinaire. — Timbres proportionnels : Bons de caisse, billets au porteur, etc.	461,071	515,029	1,162,547
		Extraordinaire. — Timbres proportionnels : Effets, récépissés, obligations, etc.	»	»	»
		Extraordinaire. — Timbres proportionnels : Coupures	»	»	»
		Extraordinaire. — Timbres de dimension : Papiers blancs pour actes, etc.	551,782	544,228	552,906
		Extraordinaire. — Timbres de dimension : Affiches	44,825	44,507	59,547
		Timbre des polices d'assurances. — Droit annuel	»	802	»
		TOTAUX fr.	5,849,388	5,882,268	6,652,853
	13	Naturalisations	24,000	10,250	14,000
	14	Amendes en matière d'impôts	355,917	405,277	352,075
	15	Amendes de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts	585,890	543,628	501,780
		TOTAUX DES DROITS D'ENREGISTREMENT, ETC. fr.	51,600,019	51,162,959	50,672,247

DEVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNEES		MOYENNE.	EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		*Observations.*
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS.	En MOINS.	
20,200,609	20,986,454	20,025,648	19,600,000	20,000,000	400,000	»	
20,200,609	20,986,454	20,025,648	19,600,000	20,000,000	400,000	»	
995,807	986,269	1,004,585	1,000,000	1,000,000	»	»	
995,807	986,269	1,004,585	1,000,000	1,000,000	»	»	
5,428,855	5,565,221	5,565,005	5,500,000	5,550,000	50,000	»	
5,428,855	5,565,221	5,565,005	5,500,000	5,550,000	50,000	»	
19,511,595	19,544,000	19,822,585	19,540,000	19,360,000	»	180,000	
19,511,595	19,544,000	19,822,585	19,540,000	19,360,000	»	180,000	
6,787,440	7,049,550	6,444,500	6,700,000	6,800,000	100,000	»	
6,787,440	7,049,550	6,444,500	6,700,000	6,800,000	100,000	»	
3,500	19,250	14,200	15,000	15,000	»	»	
541,565	545,000	559,617	575,000	550,000	»	25,000	
559,175	588,268	555,548	550,000	550,000	»	»	
51,628,541	52,882,012	51,589,116	51,078,000	51,425,000	550,000	205,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN 1893.	1894.	1895.
		II. — PÉAGES.			
		Rivières et canaux. — Droits de navigation, de ponts, d'écluses, etc. — Liége à Maestricht	72,247	84,961	82,995
		Maestricht à Bois-le-Duc	85,936	98,919	99,112
		Jonction de la Meuse à l'Escaut	274,245	312,870	319,675
		Embranchement vers le camp de Beverloo	2,027	2,521	1,745
		Id. vers Hasselt	11,998	15,535	15,869
		Id vers Turnhout	14,039	14,590	13,951
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor	25,181	22,940	24,599
		Sambre	118,782	114,920	116,842
		Charleroi à Bruxelles et embranchements	189,084	207,622	200,129
		Centre	1,075	854	1,096
		Mons à Condé	44,241	45,111	45,345
		Pommerœul à Antoing	52,439	54,690	49,875
		Dérivation de la Lys. — Deynze à Schipdonck	5,134	5,658	4,406
		Schipdonck à Balgerhoeke	6,932	7,448	7,227
		Roulers à la Lys	5,128	5,574	5,464
		Gand à Ostende — Droit général	56,216	57,527	58,418
		Droit à la porte de Damme	»	»	»
		Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France	13,792	13,047	12,075
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	16	Moervaert	3,193	3,275	3,825
		Grande Nèthe	»	»	»
		Petite Nèthe (canalisée)	2,257	2,256	2,245
		Gand à Terneuzen	26,272	29,393	30,127
		Meuse	131,938	135,012	132,561
		Ourthe	5,545	5,503	6,535
		Escaut	78,074	88,853	91,621
		Lys	46,033	49,091	51,347
		Démer	»	»	»
		Yser	3,212	4,752	4,578
		Ypres à l'Yser	1,332	1,368	1,213
		Loo	947	1,154	871
		Bossuyt	8,712	8,542	7,772
		Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor	120	145	471
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau	24,860	24,160	29,796
		Redevance de la société nautique anversoise	33	152	185
	»	Routes appartenant à l'État (*pour mémoire*)	5,125	7,755	5,265
	17	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	559,000	200,000	503,521
	18	Avant-port d'Ostende et bassin à flot de Nieuport. — Droits de quais et de bassin	»	»	»
		TOTAUX . . . fr.	1,829,955	1,599,558	1,904,528
CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.	19	Chemin de fer	140,755,751	147,811,249	149,543,635
	20	Télégraphes et téléphones	5,540,996	5,895,115	6,457,490
	21	Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les mandats et bons de poste, sur les abonnements et sur les effets de commerce	11,015,467	11,730,695	11,968,821
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	1,054,675	1,074,507	1,137,099
	23	Id du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	69,954	78,212	74,005
		TOTAUX DES PÉAGES . . . fr	160,224,796	168,187,336	171,085,578

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES 1896.	DANS LES ANNÉES 1897.	MOYENNE.	ÉVALUATIONS adoptées pour l'exercice 1898.	ÉVALUATIONS proposées pour l'exercice 1899.	DIFFÉRENCES En PLUS	DIFFÉRENCES En MOINS.	*Observations.*
1,577,900	1,600,000	1,450,219	1,260,000	1,260,000	"	"	
6,600	8,710	6,687	.	"	"	"	
300,000	300,000	388,504	300,000	300,000	"	"	
3,005	44,150	25,577	25,000	35,000	10,000	"	
1,987,505	1,952,860	1,868,987	1,585,000	1,595,000	10,000	"	
155,079,705	164,821,000	151,598,268	179,500,000	179,500,000	"	"	
6,585,486	7,125,000	6,316,017	7,000,000	7,000 000	"	"	
12,508,493	13,159,500	12,076,195	13,547,770	13,561,300	13,530	"	
1,180,259	1,255,700	1,152,448	1,350,000	1.350,000		"	
75,908	77,500	75,116	80,000	80,000	"	"	
177,415,354	188,371,560	173,067,031	202,862,770	202,886,300	23,530	"	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN 1893.	1894.	1895.
		III. — CAPITAUX ET REVENUS.			
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	24	Domaines (valeurs capitales). — Prix de vente de terrains provenant d'emprises. — Rivières et canaux	45,231	45,603	41,439
		Routes	16,969	27,279	35,332
		Produit d'autres aliénations d'immeubles	5,129	8,898	14,574
		Produits des successions en déshérence	42,189	46,688	96,588
		Produits nets des épaves	547	245	135
		Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés	1,924	1,763	2,118
		Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc.	939	562	672
		Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage. — provenant du Départ[t] des Affaires Étrangères	1,268	95	120
		id. id. des Finances	11,266	10,545	10,969
		id. id. de la Guerre	182,572	217,204	234,878
		id. id. de l'Agriculture et des Travaux publics	55,252	22,940	18,988
		id. id. de l'Intérieur et de l'Instruction publique	1,093	2,214	1,048
		id. id. de la Justice	9,313	9,728	9,575
		id. id. des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	16,045	81,255	75,458
		id. id. de l'Industrie et du Travail	»	»	65
		id. de la Cour des Comptes	1,427	1,690	1,454
		Remboursement de capitaux. — du fonds de l'industrie nationale	»	»	»
		Remboursement de capitaux. — de créances ordinaires	»	514,444	635,481
		Rachat et transfert de rentes	511	702	»
		Transactions en matière domaniale	»	»	»
		Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires compris	26,358	10,625	11,763
		Refournissement pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux)	»	50	55
		Produit d'objets saisis et confisqués	5,694	6,075	6,420
		Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis	950	977	929
		TOTAUX. . . . fr.	420,237	1,000,360	1,197,666
	25	Forêts. — Prix de vente de coupes de bois	548,049	493,814	627,747
		Id. de chablis, bois de délit et d'élagages	148,954	125,066	145,591
		Id. d'objets saisis et confisqués	»	»	»
		Id. de glandée, panage, foins et herbages	22,458	8,857	457
		Fermages des propriétés dépendantes des forêts	14,609	14,711	14,728
		Id. du droit de chasse	18,992	17,255	19,050
		Id. id. de pêche (baux et licences)	1,428	1,205	1,031
		Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerai	3,214	2,841	3,189
		Redevances pour construction d'usines et droit d'usage	20,851	18,556	17,124
		Indemnités pour carbonisation	»	»	»
		TOTAUX. . . . fr.	778,535	680,263	828,877
		A REPORTER. . . . fr.	1,198,772	1,689,623	2,026,543

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		*Observations.*
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS.	En MOINS.	
469,580	590,000	737,369	500,000	500,000	»	»	
469,580	590.000	737,369	500,000	500,000	»	»	
784,605	725,000	759,455	700,000	700,000	»	»	
784,605	725,000	759,455	700,000	700,000	»	»	
1,254,183	1,315,000	1,496,824	1,200,000	1,200,000	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN 1893.	1894.	1895.
		REPORT. . . fr.	1,198,772	1,689,625	2,026,545
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).			
		Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer.	19,172	19,520	18,450
		Location de bâtiments	6,798	7,157	7,575
		Id. d'herbages, d'oseraies, etc.	8,509	6,782	7,453
		Id. de vidanges	»	»	»
	26 Dépendances du chemin de fer.	Redevances résultant des articles 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810	979	733	677
		Argent non réclamé.	2,346	3,176	3,065
		Aliénations d'immeubles provenant d'emprises	49,480	52,572	19,617
		Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage.	7,566	22,339	4,973
		Id. d'objets non réclamés.	12,546	18,290	15,784
		Id. d'arbres, plantations, herbages, etc..	5,141	6,852	11,917
		TOTAUX. . . fr.	112,337	137,401	87,471
		École vétérinaire. Pensions d'animaux malades	9,745	9,528	9,010
		École vétérinaire. Produits des ventes d'objets divers	410	300	360
		Ecoles agricoles de Ruysselede et de Beernem	760	56	590
	27 Établissements et services régis par l'État.	Insertions au *Moniteur* (Loi du 50 juillet 1889)	127	88	45
		Bénéfices de la fonderie de canons	»	»	»
		Abonnements au *Recueil des lois et arrêtés*	15,588	15,606	15,618
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		Section normale d'enseignement moyen pour filles	5,800	6,240	6,440
		Produit du Jardin Botanique de Bruxelles	14,410	13,725	13,725
		Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres.	»	»	»
		TOTAUX. . . fr.	46,840	45,521	45,586
		Produit des examens universitaires	38,914	36,949	41,800
		Id. des examens et visa des diplômes	70,887	74,450	78,251
		Id. divers	2	1	»
		Id. des brevets d'invention	400,130	416,890	450,670
		Id. du quart des salaires sur transcriptions	50,487	49,887	50,775
		Id. de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation	16	7	20
		Id. de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la convention littéraire faite avec la France	»	»	»
	28 Produits divers et accidentels.	Id. des taxes perçues pour marques de fabrique et de commerce	5,880	5,700	6,510
		Restitutions volontaires.	279	145	1,281
		Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées) . . .	379	179	65
		Parts non réclamées dans les amendes attribuées	»	20	»
		Restitution de parts d'amendes indûment attribuées	167	40	1
		Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication	55,975	58,994	71,590
		Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor. . .	2,834	2,747	3,581
		Cautionnements judiciaires attribués à l'État	25,020	2,067	3,750
		TOTAUX. . . fr.	650,970	628,074	687,872
		A REPORTER. . . fr.	2,008,919	2,500,619	2,847,472

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		*Observations.*
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS.	En MOINS.	
1,254,183	1,315,000	1,496,824	1,200,000	1,200,000	»	»	
154,701	90,500	112,482	120,000	110,000	»	10,000	
154,701	90,500	112,482	120,000	110,000	»	10,000	
45,083	45,000	45,586	45,000	30,000	»	15,000	
45,083	45,000	45,586	45,000	30,000	»	15,000	
755,622	749,455	694,598	670,000	700,000	30,000	»	
755,622	749,455	694,598	670,000	700,000	30,000	»	
2,100,489	2,197,955	2,349,090	2,035,000	2,040,000	30,000	25,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN 1893.	1894.	1895.
		Report . . . . fr.	2,008,919	2,500,619	2,847,472
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (suite).			
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	97,684	115,250	108,702
		Domaine de Tervueren . Fermages et vente d'arbres. . .	4,937	4,885	11,078
		Domaine de Tervueren . Menus produits.	3,360	4,624	2,221
		Génie militaire. Location de biens-fonds et de bâtiments. .	31,587	32,055	36,192
		Génie militaire. Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	29,298	65,557	17,305
		Génie militaire. Fermages de pêche et de chasse.	5,762	5,722	8,309
		Arrérages de rentes	1,111	504	474
		Redevances pour concessions de prises d'eau	8,548	12,222	15,516
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		Revenus des domaines. Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale. . . .	»	»	»
	29	Revenus des domaines. Id. id. de créances ordinaires.	157	42,525	50,522
		Revenus des domaines. Produits des sablières et mines (forêts exceptées)	8	»	56
		Revenus des domaines. Redevances (art. 6 et 43 de la loi sur les mines du 21 avril 1810).	2,515	2,590	1,892
		Revenus des domaines. Location de terrains provenant d'emprises . . Rivières et canaux	47,449	54,180	54,520
		Revenus des domaines. Location de terrains provenant d'emprises . . Routes	8,589	8,675	8,905
		Revenus des domaines. Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . Rivières et canaux	86,940	73,710	96,486
		Revenus des domaines. Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . Routes	181,751	207,872	325,595
		Revenus des domaines. Droits de pêche (rivières et canaux).	44,048	44,514	44,489
		Revenus des domaines. Revenus des biens de cures (fermages et rentes)	3,495	2,759	95
		Revenus des domaines. Produit des redevances pour la visite de monuments et propriétés de l'État.	»	»	»
		Totaux. . . .fr.	536,857	677,022	779,935
		Totaux (Enregistrement et domaines). . . . fr.	2,565,756	3,177,641	3,627,407
		Produit des abonnements au *Moniteur*	29,001	32,109	24,445
		Postes. Services régis par l'Etat. Id. id. au Recueil spécial des actes de société.	17,604	17,612	19,127
		Postes. Services régis par l'Etat. Id. id. aux Annales parlementaires . . .	18,499	50,500	19,896
CHEM. DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.	30	Postes. Services régis par l'Etat. Id. id. au Compte rendu analytique . . .	27,165	80,711	65,915
		Postes. Services régis par l'Etat. Id. id. au Recueil des lois et arrêtés . . .	280	384	360
		Postes. Services régis par l'Etat. Id. id. aux Documents parlementaires . .	178	228	197
		Postes. Services régis par l'Etat. Id. id. au bulletin international des tarifs douaniers	1,485	1,565	1,290
		Totaux (Chemins de fer, etc.). . . .fr.	94,210	182,909	131,230
PRISONS.	31	Produits divers des prisons	402,052	573,454	546.074
	32	Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations. . . .	2,965,400	2,928,295	3,122,150
	33	Id. des actes des commissariats maritimes.	121,056	126,159	125,905
	34	Id. des droits de chancellerie	10,846	9,275	9,143
	35	Id. id. de pilotage	2,498,205	2,615,428	2,687,622
	36	Id. id. d'écluses	»	»	»
	»	Id. id. de fanal.	1,157,565	1,259,750	1,526,007
	37	Id. de la régie du *Moniteur*	96,740	107,554	127,754
	38	Id. des établissements de bienfaisance de l'État.	86.279	94,172	109,199
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	39	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	865,674	865,672	795,555
	40	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	652,100	481,200	426,000
	41	Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale	660,665	748,740	851,175
	»	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	4,100,548	4,184,965	4,251,561
	42	Intérêts à 5 1/2 % sur 50,000 actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo	250,918	»	»
	»	Intérêts à 3 % sur les avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement.	32,500	32,500	40,657
	43	Intérêts et dividendes des actions de la Société Nationale des chem. de fer vicinaux.	»	»	440,565
		Totaux (Trésorerie générale). . . .fr.	15,485,094	15,460,466	14,515,045
		Totaux des capitaux et revenus. . . . fr.	16,547,112	17,205,170	18,417,756

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		*Observations.*
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS.	En MOINS.	
2,190,489	2,197,953	2,349,090	2,055,000	2,040,000	50,000	25,000	
802,524	800,000	725,264	686,500	735,000	46,500	»	
802,524	800,000	725,264	686,500	735,000	46,500	»	
2,995,013	2,997,953	3,072,354	2,719,500	2,775,000	76,500	25,000	
107,446	93,471	121,853	115,000	115,000	»	»	
107,446	93,471	121,853	115,000	115,000	»	»	
550,169	584,279	571,206	552,500	552,500	»	»	
2,868,942	2,950,961	2,967,146	2,870,000	2,725,000	»	145,000	
134,612	141,600	129,862	150,000	150,000	»	»	
9,517	9,484	9,655	10,800	10,800	»	»	
2,854,518	3,037,700	2,758,255	3,100,000	3,100,000	»	»	
»	7,400	7,400	7,500	7,500	»	»	
121,001	»	1,288,040	»	»	»	»	
148,782	157,547	127,651	120,000	130,000	10,000	»	
100,995	127,519	105,595	101,100	101,100	»	»	
1,000,105	1,136,450	931,885	900,000	900,000	»	»	
750,000	1,056,710	665,202	500,000	700,000	200,000	»	
858,555	977,967	819,580	750,000	850,000	100,000	»	
»	»	4,178,957	»	»	»		
»	525,000	152,083	525,000	525,000	»	»	
55,853	39,452	15,000	50,000	»	»	50,000	
482,653	562,209	495,072	620,000	690,000	70,000	»	
9,345,105	10,729,779	14,630,057	9,684,400	9,889,400	380,000	175,000	
12,793,731	14,265,482	18,105,470	12,871,400	13,129,900	456,500	198,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN 1893.	1894.	1895.
		IV. — REMBOURSEMENTS.			
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	44	Frais de perception des centimes provinciaux	135,083	137,401	138,275
		id. id. communaux	419,862	425,747	451,583
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	182,536	180,899	218,678
		TOTAUX (contributions directes, etc.) fr.	738,181	744,047	788,534
	46	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. — Soldes de comptes de comptables extraordinaires arrêtés par la Cour des Comptes	»	200	»
		Actes de chargement de divers chefs	32	3,536	5,112
		Déficits des comptables. — Recouvrements par prélèvement sur cautionnements	2,736	6,808	1,016
		Recouvrements divers	7,091	14,020	23,086
		TOTAUX fr.	9,859	24,564	29,214
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	47	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements. — Ministère des Finances. — Frais de poursuites et d'instances	576	521	126
		Remboursement et dégrèvement de contributions	»	»	»
		5 % sur les recettes pour ordre (frais de régie)	2,703	2,675	2,578
		Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 %	»	»	»
		Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères	»	»	»
		Remboursement de frais de tournée	»	»	»
		Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt	2,037	2,124	2,060
		Restitution de droits	3	3	»
		Ministère des Affaires Étrangères. — Remboursement des sommes avancées par les consuls	»	»	»
		Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. — Restitution de droits	545	5,477	2
		Ministère de la Guerre. — Restitution de droits	»	»	»
		Remboursements divers	917	120	557
		Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. — Restitution de bourses d'étude	»	»	»
		Frais de justice en matière de garde civique	9,607	12,712	11,089
		Remboursement de subsides	2,294	2,315	»
		Restitution de droits	»	»	»
		Remboursements divers	»	»	»
		Ministère de la Justice. — Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle	122,872	114,033	116,568
		Frais de justice en matière de simple police	107,818	106,459	99,343
		id. militaire	1,012	1,257	1,581
		id. en matière de faillites	582	484	358
		Frais de poursuites en matière forestière	2,652	4,543	13,114
		Remboursements d'indemnités pour frais de greffe	1,553	7,219	4,106
		Remboursements divers	3	46	4,065
		Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics. — Canal de la Campine. — Annuités des propriétaires riverains	»	»	»
		Rachat des annuités	»	»	»
		Frais de surveillance de travaux publics concédés	21,466	27,548	26,792
		Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices	237,591	214,616	159,533
		Frais de surveillance de bois appartenant aux acquéreurs de bois domaniaux	»	»	»
		Frais d'entretien de routes concédées	570	200	509
		Restitution de droits	»	103	5
		Remboursements divers	6,418	1,449	520
		Totaux fr.	520,621	503,504	424,511
		TOTAUX (enregistrement et domaines) fr.	550,480	528,068	453,725
		À REPORTER fr.	1,288,661	1,272,115	1,242,259

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		*Observations.*
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS.	En MOINS.	
575,762	594,722	571,867	520,000	550,000	30,000	»	
174,393	177,744	186,810	190,000	190,000	»	»	
750,155	772,466	758,677	710,000	740,000	30,000	»	
36,098	15,000	22,547	18,000	18,000	»	»	
36,098	13,000	22,547	18,000	18,000	»	»	
512,941	510,000	494,315	510,000	510,000	»	»	
512,941	510,000	494,315	510,000	510,000	»	»	
549,039	523 000	516,862	528,000	528,000	»	»	
1,299,194	1,295,466	1,275,539	1,238,000	1,268,000	30,000	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN 1893.	1894.	1895.
		REPORT. . . fr.	1,268,661	1,272,115	1,242,259
		IV. — REMBOURSEMENTS (SUITE).			
PRISONS.	48	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier.	22,984	22,984	22,984
	49	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	60,734	59,527	52,057
	50	Recettes diverses et accidentelles	598,740	526,079	584,744
	51	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360	1,360	1,360
	52	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	7,458	5,500	5,585
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.	53	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	22,230	24,379	18,400
	54	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie. . . .	175,000	175,000	175,000
	55	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.	31,445	31,501	31,464
	56	Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876)	1,187,580	1,265,224	1,306,978
	57	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, pour couvrir ses frais de premier établissement	10,510	10,510	10,510
	58	Établissements de bienfaisance	357,446	309,435	336,086
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . fr.	2,452,495	2,400,113	2,522,182
		TOTAUX DES REMBOURSEMENTS . . fr.	3,744,138	3,704,212	3,587,425

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		*Observations.*
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899	En PLUS.	En MOINS.	
1,299,194	1,295,466	1,275,539	1,238,000	1,268,000	30,000	»	
22,984	22,984	22,984	22,984	22,984	»	»	
60,977	73,402	61,559	45,000	45,000	»	»	
881,551	1,362,941	750,891	500,000	500,000	»	»	
1,560	1,360	1,360	1,560	1,560	»	»	
5,983	6,185	6,141	10,200	10,200	»	»	
25,305	23,844	22,450	30,000	30,000	»	»	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	»	»	
31,445	31,845	31,540	31,445	31,445	»	»	
1,350,686	1,420,578	1,502,209	1,617,600	1,647,000	29,400	»	
10,510	10,510	10,510	10,510	10,510	»	»	
364,666	369,713	347,469	467,650	467,650	»	»	
2,885,283	3,475,376	2,708,889	2,888,765	2,918,165	29,400	»	
4,207,461	4,793,826	4,007,412	4,149,749	4,209,149	59,400	»	